

Agriculture | Influenza aviaire : la fièvre de la colère monte dans les élevages landais



Alors que le virus H5N8 commence à toucher les départements des Pyrénées-Atlantiques et du Gers, l'inquiétude et la colère montent dans les élevages des Landes, confrontés à ce qui apparaît comme une troisième vague de contamination d'Influenza aviaire. Un (mauvais) goût de déjà vu après les années terribles de 2016 et 2017 aux conséquences économiques, sociales et psychologiques alors difficiles pour le secteur. En début de semaine, deux syndicats de petits producteurs, le Modéf et la Confédération paysanne tenaient une conférence de presse pour dénoncer une « situation explosive » et « une troisième crise influenza aviaire qui ne tire pas les leçons de la précédente ». Colère et incompréhension sur la gestion de la crise également exprimées ces jours-ci par la FDSE 40 et l'interprofession du canard à Foie Gras, le CIFOG.

« On ne nous respecte pas ! », se désole Marilyne Beyries, productrice de foie gras à Doazit dans les Landes et vice présidente du Modéf 40. C'est par un texto d'un transporteur qu'elle a été avertie qu'en raison d'un foyer du virus H5N8 à 3 kilomètres de son exploitation, il viendrait prélever pour abattage 600 des 900 canards que comptent son élevage. Les 300 restants seront ramassés dans la semaine. Un abattage préventif, qui a par ailleurs révélé que ses canards étaient sains, mais qui est mis en oeuvre dans les procédures sanitaires visant à tenter de limiter la propagation du virus. La fameuse Zone de protection, 3 km à la ronde des foyers infectieux.

Un abattage préventif contre lequel les syndicats Modéf (mouvement pour la défense des exploitations familiales et confédération paysanne) et confédération paysanne sont vent debout tout en soulignant à l'inverse « la lenteur exaspérante » des dépeuplements des exploitations soupçonnées d'être touchées par le virus. En la matière, le Président du Modéf 40, Serge Moirand prend son propre exemple : « Le 10 décembre, j'ai rentré 660 canetons en claustration, car âgés de moins de 3 semaines. Le 11 janvier j'avais 2 malades, le samedi 2 morts et des dizaines de malades, le dimanche 50 morts et 100 à 150 malades, lundi 1 mort, mardi matin 277 morts sur 660... Je n'ai jamais vu ça de ma carrière, et pourtant j'ai été touché par les deux précédentes épidémies. » Et l'abattage ne devrait pas avoir lieu avant plusieurs jours. Il l'estime, au vu des procédures à « sans doute une semaine après les premières mortalités... Et pendant ce temps là, je ramasse des cadavres, et on laisse le virus en place! » « C'est certain, au niveau des foyers on met trop de temps à détruire le virus », opine sa vice présidente.

"Les bombes à virus"

Au global, au fil du nombre croissant de foyers déclarés dans les Landes (une grosse vingtaine dans les Landes au 2 janvier) suspectés de l'être (plus de 50 dans le département à la même date), les deux syndicats tirent trois conclusions principales sur les dispositifs en place : contre la propagation du virus, « la claustration des animaux ne marche pas », « il faut agir plus vite », et « faut arrêter le transport des animaux ». Les petits producteurs présents, qui pour la plupart élèvent, gavent et abattent sur place les canards, s'étonnent en effet que lors des dépeuplements des exploitations situées en zones de protection, l'abattage ne fasse pas sur place. « En déplaçant les canards jusqu'à l'abattoir, où le test au H5N8 est réalisé, on déplace des animaux dont on ne sait pas s'ils sont porteurs du virus, et donc on prend le risque de faire un peu plus encore circuler ce virus ».

Plutôt que l'élevage plein air, Modéf et Confédération paysanne mettent clairement en cause, « l'industrialisation de la filière », la surproduction, et « les bombes à virus » que sont selon eux les élevages mi-claustrés mi-plein air. Christophe Mesplès, Vice-président du Modéf, pointe aussi des manquements au Pacte Influenza, signé en 2017 par les acteurs de la filière et l'Etat. Celui-ci prévoyait notamment, « la mise en place de zonages qui avaient vocation à rapprocher éleveurs, gaveurs et abattoirs afin d'éviter de continuer à trimballer des canards aux quatre coins du département. Mais trois ans plus tard rien n'a changé ! s'exaspère-t-il.

" Il faut qu'on nous écoute !"

Pour autant aucune volonté ici de porter la faute sur les éleveurs de ces filières longues, « eux aussi victimes », soulignent les responsables syndicaux qui souhaitent "une véritable concertation" autour des stratégies de lutte sanitaires, réunissant l'ensemble des acteurs autour de la table. « Il faut qu'on nous écoute, plaide Marilyne Beyries, nous, mais aussi les vétérinaires qui sont sur le terrain, et qui suivent les élevages, le terrain a des choses à dire. »

Dans les rangs de la FNSEA des Landes aussi, l'heure est à l'inquiétude. Tant sur la propagation du virus que sur la stratégie mise en œuvre. Elle s'étonne notamment que « la stratégie de pare-feu, afin d'endiguer le développement de la zone impactée qui fut validée la semaine dernière par les professionnels, n'a pas été à ce jour mise en place par l'Etat et donc caduque aujourd'hui ». Une gestion de la crise défectueuse aussi sur la prise en compte de l'inquiétude des exploitants face à la propagation du virus, ainsi que sur les moyens humains et matériels mis en place. Le syndicat demande en effet des moyens supplémentaires « le plus rapidement possible, pour que nous puissions tenter de juguler cet épisode d'influenza aviaire ». Une dernière critique que rejoignent également le modéf et la confédération paysanne.

Enfin, sur la question des indemnités, le CIFOG demande « la confirmation des indemnités de l'État pour compenser le préjudice lié aux abattages préventifs mais également les pertes liées à la non-production du fait de l'instauration de mesures sanitaires plus longues dans les élevages. (...) De plus, afin de sauver les éleveurs, déjà lourdement impactés par les conséquences de la crise du COVID-19 et les importants investissements réalisés ces deux dernières années dans les dispositifs de biosécurité, il est indispensable qu'une avance de 70% de ces indemnités soient versées très rapidement. »



Solène Mé

*Crédit Photo : Aqu
Publié sur aqui.fr le 06/01/20
[Url de cet arti](#)*